



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Gard

Dossier suivi par : Laurence BRANGIER

Objet : demande de permis d'aménager

**SERVICE AMENAGEMENT
TERRITORIAL CEVENNES
Unité instruction et animation - A.D.S.
1910 Chemin de Saint Etienne à Larnac
30319 ALES CEDEX**

A Nîmes, le 09/08/2022

numéro : pa13322Y0002

adresse du projet : Lieu-dit Les Baronnets 30240 GRAU DU ROI (LE)

nature du projet : Installation et travaux divers

déposé en mairie le : 18/07/2022

reçu au service le : 09/08/2022

servitudes liées au projet : Site classé - Pointe de l'Espiguette et Rhône de Saint Roman

demandeur :

SYMADREM (3542)

RAVIOL PIERRE

1182 Chemin de Fourchon

13200 ARLES

En application des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement, le projet étant situé dans le site classé désigné ci-dessus, le dossier doit être transmis au ministre chargé des sites.

En application du décret n°2010-633 du 8 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles, ce projet peut appeler du point de vue de l'architecture, de l'urbanisme ou du paysage des recommandations ou observations.

Recommandations ou observations, le cas échéant :

CE DOSSIER DOIT ETRE EXAMINE EN C.D.N.P.S..

Copie à : Mairie

DREAL

Préfecture du Gard

D.D.T.M.

L'architecte des Bâtiments de France

Antoine PAOLETTI